
PARLEMENT WALLON

SESSION 2008-2009

11 FÉVRIER 2009

PROPOSITION DE DÉCRET

**modifiant le décret du 20 novembre 2008 relatif à l'organisation
du transport médico-sanitaire ***

AMENDEMENT

proposé après approbation du rapport par

Mme Ch. Bertouille et Consorts

* Voir Doc. 911 (2008-2009) – N°s 1 à 3.

PROPOSITION DE DÉCRET

**modifiant le décret du 20 novembre 2008 relatif à l'organisation
du transport médico-sanitaire**

AMENDEMENT

À l'article 3, remplacer les mots « le jour de sa publication au *Moniteur belge* » par les mots suivants « le 15 janvier 2009 ».

JUSTIFICATION

Il s'agit de combler le « trou » entre l'entrée en vigueur du décret, le 15 janvier, et l'entrée en vigueur de la proposition de décret à l'examen telle qu'elle est prévue actuellement (dans 2 à 3 semaines au mieux).

CH. BERTUILLE

H. JAMAR

W. BORSUS

C. ANCIEN